

Mesures particulières

## I - PRIORITES DE LA POLITIQUE EDUCATIVE POUR LES ECOLES

### C- Politique départementale de répartition de la dotation d'emplois

#### 1) 100% de réussite à l'école primaire

#### I. Projet innovant à Mulhouse.

Ouverture de 4 postes (1 classe maternelle et 3 classes élémentaires) dans la nouvelle école primaire « Illberg » de Mulhouse dédiés au projet innovant (UAI n°0682073J). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Mulhouse en date du 14/05/2019.

## II - RESTRUCTURATION DU RESEAU DES ECOLES PROJETS DE REGROUPEMENTS ET/OU FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (à l'étude) :

Circonscription d'Ingersheim :  
Projet de fusion de direction entre l'école primaire « Jean Geiler » et l'école maternelle « Bristel » de Kaysersberg à la rentrée 2019.

### CRÉATION DE REGROUPEMENTS ET FUSIONS DE DIRECTIONS D'ÉCOLES (actés) :

#### Circonscription d'Altkirch :

CTSD du 12 mars : création d'un regroupement pédagogique dispersé élargi entre le RPI Manspach/Altenach ET le RPI Fulleren/Strueth/Mertzen/Saint-Ulrich, et fusion de direction entre l'école primaire intercommunale du RPI Manspach/Altenach et l'école primaire intercommunale du RPI Fulleren/Strueth/Mertzen/Saint-Ulrich à la rentrée 2019.

Direction unique 6 classes à Manspach. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Saint-Ulrich en date du 25/02/2019, de Manspach en date du 01/02/2019 et du 05/03/2019, de Fulleren en date du 25/01/2019 et du 06/03/2019, d'Altenach en date du 31/01/2019 et du 08/03/2019, de Strueth en date du 31/01/2019 (2) et de Mertzen en date du 21/02/2019 et du 11/03/2019.

La nouvelle école primaire intercommunale à 6 communes sera rattachée à la circonscription d'Altkirch.

Transfert de la classe élémentaire de Strueth vers Manspach (courrier de tous les maires sur la nouvelle répartition pédagogique des classes) pour la rentrée 2019.

Fusion de direction entre l'école maternelle et l'école élémentaire de Wittersdorf à la rentrée 2019.

Direction 2 classes en élémentaire. L'école élémentaire devient primaire. En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Wittersdorf en date du 13/05/2019.

Regroupement pédagogique dispersé élargi entre les communes de Friesen, d'Ueberstrass, de Largitzen et de Hindlingen et projet de fusion de direction entre l'école primaire du RPI Friesen/Ueberstrass avec les écoles maternelle et élémentaire du RPI Largitzen/Hindlingen à la rentrée 2019. Direction 7 classes à Hindlingen en conformité avec les délibérations des conseils municipaux de Largitzen en date du 20/05/19, de Hindlingen en date du 23/05/19, de Friesen en date du 28/05/19 et d'Ueberstrass en date du 10/06/19

Circonscription d'Andolsheim :

Annulation de la création d'un regroupement concentré entre les communes de Munchhouse et de Roggenhouse et annulation de la fusion de direction entre l'école élémentaire « De la Hardt » (ligne 451) de Munchhouse et l'école élémentaire (ligne 474) de Roggenhouse (annulation direction 4 classes à l'école élémentaire « De la Hardt » de Munchhouse - annulation incidence décharge +0.25) à la rentrée 2019.

Sortie de la commune de Riedwihr du RPI Fortschwih/Bischwih/Wickerschwih/Riedwihr au 31/08/2019, création d'un groupe scolaire « La Porte du Ried » à vocation à accueillir tous les enfants de la petite section au CM2 des communes historiques de Holtzwihr et de Riedwihr à compter du 01/09/2019 (avec implantation sur 3 sites : 1 école maternelle à Holtzwihr, 1 école élémentaire à Holtzwihr et 1 école élémentaire à Riedwihr), la fusion des directions de l'école élémentaire de Riedwihr et de l'école maternelle de Holtzwihr avec l'école élémentaire de Holtzwihr .  
Direction unique 9 classes à l'école élémentaire de Holtzwihr (incidence décharge +0.08) qui devient groupe scolaire « La Porte du Ried ».

Circonscription d'Ingersheim :

Extention et fusion de direction entre le RPI Bennwihr/Mittelwihr/Zellenberg (école primaire intercommunale) et la commune de Riquewihr (école primaire « Groupe scolaire Voltaire ») à la rentrée 2019.  
Direction 11 classes à l'école primaire intercommunale du Bennwihr/Mittelwihr/Zellenberg/Riquewihr (incidence décharge +0.17).  
En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de Riquewihr en date du 02/04/2019, de Mittelwihr en date du 09/04/2019, de Bennwihr en date du 23/04/2019 et de Zellenberg en date du 27/05/2019.

Circonscription de Colmar :

Fusion de direction entre l'école maternelle « Serpentine » et l'école élémentaire « Serpentine » à la rentrée 2019.  
Direction 15 classes en élémentaire (incidence décharge +0,5).  
En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Colmar en date du 29/04/2019.

Circonscription de Mulhouse 3 :

Fusion de direction entre l'école maternelle « Véronique Filozof » et l'école maternelle « Grand-Rue » de Mulhouse 3 à la rentrée 2019.  
Direction 6 classes à l'école maternelle « Véronique Filozof ».  
En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Mulhouse en date du 14/03/2019.

Circonscription de Thann :

Création d'un regroupement dispersé entre les communes de Husseren-Wesserling et de Mitzach et fusion de direction entre les écoles des communes de Husseren-Wesserling (école primaire « le Pommier Enchanté ») et de Mitzach (école élémentaire) à la rentrée 2019.

Direction 5 classes à Husseren-Wesserling.

En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune de Husseren-Wesserling en date du 04/04/2019 et de la commune de Mitzach en date du 22/02/2019 et du 05/04/2019.

### **Action 1 - ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE -**

- Classes TPS :

Transformation d'une classe maternelle ordinaire en classe TPS à l'école maternelle « Blosen » de Thann (ligne 190).

- Postes de direction :

Le poste de direction de l'école maternelle « Les Erables » de Mulhouse 3 (ligne 318) est un poste LCR

=> Transformation du poste LCR en classe monolingue.

- Classes LCR :

Ouverture d'une classe bilingue LCR à l'école maternelle « Les Muguetts » de Colmar (ligne 240). Cette école devient bilingue.

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en maternelle à l'école primaire d'Ungersheim (ligne 762) - circonscription de Guebwiller

CTSD du 12 mars : transformation de la classe LCR en classe bilingue ordinaire en maternelle à l'école primaire « Les Tilleuls » de Buschwiller (ligne 778) - circonscription de Saint-Louis.

CTSD du 12 mars : transformation de la classe ordinaire en classe bilingue LCR en maternelle à l'école primaire de Herrlisheim-près-Colmar (ligne 776) - circonscription de Wintzenheim.

### **Action 2 - ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE -**

I. 1 ouverture de classe « CP dédoublés » en REP+ :

Ouverture d'une classe à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » Mulhouse 3

II. 3 fermetures et 1 annulation d'ouverture de classe « CP dédoublés » en REP+ :

Annulation de l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire « Koechlin » de Mulhouse 3

Fermeture d'une classe à l'école élémentaire « Paul Stintzi » de Mulhouse 2

Fermeture d'une classe au Groupe Scolaire « Jean Wagner » de Mulhouse 2

Fermeture d'une classe au Groupe Scolaire « Brossolette » de Mulhouse 2

III. 1 annulation de fermeture et 1 ouverture de classes « CE1 dédoublés » en REP+ :

Annulation de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire « Saint-Exupéry » de Colmar

Ouverture d'une classe au Groupe Scolaire « Jean Wagner » de Mulhouse 2

IV. 1 annulation d'ouverture de classes « CE1 dédoublés » en REP+ :

Annulation de l'ouverture d'une classe au Groupe Scolaire « Brossolette » de Mulhouse 2.

V. Classes LCR :

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Les Frères Grimm » de Volgelsheim (ligne 538) - circonscription d'Andolsheim

CTSD du 12 mars : transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Serpentine » de Colmar (ligne 498)

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Koehl-Anselm » de Pulversheim (ligne 520) - circonscription de Guebwiller

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR en élémentaire à l'école primaire « Les Châtaigniers » d'Issenheim (ligne 749) - circonscription de Guebwiller

Transformation d'une classe LCR en classe bilingue ordinaire à l'école élémentaire « Henri Matisse » de Mulhouse 1 (ligne 478),

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Léonard de Vinci » de Kembs (ligne 518) - circonscription de Saint-Louis

CTSD du 12 mars : transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR en élémentaire à l'école primaire de Hégenheim (ligne 741) - circonscription de Saint-Louis.

### **Action 3 - BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS -**

I. Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A)

Transformation du poste UPE2A en demi-poste au groupe scolaire « Jean Wagner » de Mulhouse 2. Le 2ème demi-poste est transféré à l'école élémentaire "Louis Pergaud" de Mulhouse 1.

Annulation de l'ouverture d'une UPE2A-NSA à l'école élémentaire « Cour de

Lorraine » de Mulhouse 3

Ouverture d'une UPE2A-NSA à l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse 3

Fermeture d'un demi-poste UPE2A à l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse 3

Ouverture d'un demi poste UPE2A au groupe scolaire Drouot, Mulhouse 2

## II. Ulis école

- Annulation de l'ouverture d'une Ulis école à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » de Mulhouse 3

- Ouverture d'une Ulis école à Mulhouse (implantation à définir).

## III. Mesure d'accompagnement liée à la mise en œuvre de la carte de l'Education prioritaire à la rentrée 2015

## IV. Postes ASH

Ouverture d'un poste « PIAL » (implantation à définir).

Implantation de l'ouverture du poste « enseignant référent » ouvert en février pour le secteur d'Illzach.

## RASED :

### Psychologue

Fermeture du poste de psychologue implanté à l'école primaire « Amélie 1 » de Wittelsheim (ouvert lors du CTSD du 12 mars)

Ouverture d'un poste de psychologue implanté à l'école élémentaire « Centre 1 » de Wittelsheim (fermé lors du CTSD du 12 mars)

## Maître G :

CTSD du 12 mars : Maître G : les 12 postes du département passent du code G0149 Option G au code G0172 RASED dominante relationnelle.

## Maître E :

CTSD du 12 mars : Maître E : les 35 postes du département passent du code G0135 Option E au code G0173 RASED dominante pédagogique

Les coordonnateurs pédagogiques unité d'enseignement des établissements spécialisés (CTSD du 12 mars) :

Transformation des postes de direction des établissements spécialisés suivants en postes de coordonnateur pédagogique unité d'enseignement et transformation des décharges de direction des établissements spécialisés en décharges liées à la personne (passe de l'action 6 à l'action 3) :

- IME "Domaine Rosen" de Bollwiller : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),

- IDS "Le Phare" d'Illzach : 1 poste,

- ITEP "Saint-Jacques" d'Illzach : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- EDM "Les Acacias" de Pfastatt : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,75 en décharge liée à la personne de 0,75),
- ITEP "La Forge" de Wintzenheim : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5).

#### **Action 4 - FORMATION -**

néant

#### **Action 5 - REMPLACEMENT -**

ZIL

Transfert du poste ZIL de l'école primaire intercommunale du RPI Fulleren/Saint-Ulrich/Mertzen/Strueth vers l'école primaire intercommunale du nouveau RPI Manspach/Altenach/Fulleren/saint-Ulrich/Mertzen/Strueth.

Transformation du poste ZIL ordinaire en poste ZIL bilingue à l'école élémentaire « La Dame Blanche » de Wintzenheim.

#### **Action 6 - PILOTAGE - ENCADREMENT**

Conseillers pédagogiques :

- CTSD du 12 mars : ouverture d'un 2ème poste « référent mathématiques » départemental (implanté sur un poste entier sur le secteur Thann-Wittelsheim).
- Transformation des 2 demi-postes ouverts « référent mathématiques » départemental à la rentrée 2018 en un poste entier (implanté sur le secteur Guebwiller-Ingersheim).
- CTSD du 12 mars : les postes de conseiller pédagogique EPS de la circonscription de Mulhouse 1 et de la circonscription de Mulhouse 3 deviennent des postes de conseiller pédagogique généraliste (1 dans chaque circonscription).
- CTSD du 12 mars : le poste de conseiller pédagogique EPS de Mulhouse 2 fera exercice dans toute la ville de Mulhouse.

Les directeurs des établissements spécialisés (CTSD du 12 mars) :

Transformation des postes de direction des établissements spécialisés suivants en postes de coordonnateur pédagogique unité d'enseignement et transformation des décharges de direction des établissements spécialisés en décharges liées à la personne (passe de l'action 6 à l'action 3) :

- IME "Domaine Rosen" de Bollwiller : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- IDS "Le Phare" d'Illzach : 1 poste,

- ITEP "Saint-Jacques" d'Illzach : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- EDM "Les Acacias" de Pfastatt : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,75 en décharge liée à la personne de 0,75),
- ITEP "La Forge" de Wintzenheim : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5).

Maintien décharges de direction à titre exceptionnel :

1) Maintenues :

Circonscription de Colmar :

Ecole élémentaire « Adolphe Hirn » (8 classes) (ligne 401) : 0.5 au lieu de 0.33 (au titre de la difficulté scolaire),

Ecole primaire « Georges Wickram » (9 classes) (ligne 787) : 0.5 au lieu de 0.33 (au titre d'une école exclusivement bilingue).

Circonscription de Saint-Louis :

Ecole primaire de Héisingue (13 classes) (ligne 747) : 1 au lieu de 0.50 (décharge complète pour accompagner la fusion et les chantiers).

Circonscription de Thann :

Ecole primaire du RPI Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach/Schweighouse-Thann (13 classes) (ligne 21) : 0.75 au lieu de 0.5 (au titre de la difficulté locale).

Circonscription de Wintzenheim :

Ecole élémentaire « La Dame Blanche de Wintzenheim ligne 399 (9 classes) : 0.58 au lieu de 0.33 (maintien +0.25 au titre du musée du Linge).

2) Non maintenue :

Circonscription de Mulhouse 1 :

Ecole maternelle « Thérèse » de Mulhouse 1 ligne 204 (3 classes) : 0.25 au lieu de 0

### **AUTRES MESURES - SECTEUR PRIVE**

Ouverture d'une école privée hors contrat :

Ouverture de l'école primaire hors contrat « Les Petits Roseaux » - 15 rue des Jardins 68320 Baltzenheim

Ouverture de l'école primaire hors contrat « ABCM Zweisprachigkeit » - 29 rue du Général de Gaulle 68690 Moosch

Ouverture de l'école maternelle hors contrat « Ecole Montessori Mulhouse » - 24 avenue DMC 68200 Mulhouse

# HAUT-RHIN